



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-110 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 28 octobre 2021, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

**Représentés :** P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, A. FAVIER, B. SARRAT.

**Absente :** B. MUNOZ.

Le secrétaire de séance désigné est N. VUILLERMOZ-BIRON.

---

**OBJET : FINANCES : Décision modificative n°1 pour 2021 - Budget Réseau de chaleur de la Ville de Voiron**

---

Rapporteur : Yves ALLARDIN

**EXPOSE :** Le Budget primitif 2021 a été adopté le 10 mars 2021. Celui-ci ouvre des autorisations de dépenses pour toute l'année et prévoit les ressources nécessaires pour y faire face. Toutefois des ajustements peuvent s'imposer en cours d'exercice. Ils font l'objet de décisions modificatives.

La fin d'année est traditionnellement consacrée aux dernières décisions modificatives de l'exercice.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	-715 000,00	0,00	-715 000,00
Recettes	-183 095,00	0,00	-183 095,00
<b>Solde</b>	<b>531 905,00</b>	<b>0,00</b>	<b>531 905,00</b>

Pour le budget annexe RESEAU DE CHALEUR, il s'agit de l'ajustement de l'APCP Chaufferie bois en raison du décalage des travaux et de recettes supplémentaires venant modifier l'équilibre de l'opération.

Cette décision modificative s'équilibre par un report de travaux supérieur au report des recettes.

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale en date du 25 octobre 2021 ;

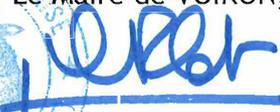
Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR ;

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	-715 000,00	0,00	-715 000,00
Recettes	-183 095,00	0,00	-183 095,00
<b>Solde</b>	<b>531 905,00</b>	<b>0,00</b>	<b>531 905,00</b>

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE** par **28 voix POUR - 6 ABSTENTIONS** (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, JP. ALIBEU)  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,  
  
Julien POLAT

